



Valdunes Industries et Saarstahl Ascoval s'associent pour développer une nouvelle génération de « roues vertes »

Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, annonce que sa filiale **Valdunes Industries** a signé ce jour un protocole d'accord avec Saarstahl Ascoval, aciériste spécialisé dans la production d'acier bas-carbone, en vue de développer une nouvelle **génération de roues ferroviaires à faible empreinte carbone**.

Implantés tous deux dans les Hauts-de-France, les deux industriels renforcent ainsi leur engagement en faveur de **l'économie circulaire et de la décarbonation de la filière ferroviaire**. Le partenariat vise à développer une nouvelle génération de roues ferroviaires à faible empreinte carbone dont les premières livraisons sont prévues fin 2026. Les roues arrivées en fin de vie seront récupérées auprès des opérateurs ferroviaires, puis leur acier sera refondu par Saarstahl Ascoval pour produire un nouvel acier destiné à la fabrication de roues neuves par Valdunes Industries, avec les mêmes caractéristiques et performances.

Reposant sur un acier bas-carbone produit localement, cette innovation permettra de réduire l'empreinte carbone liée à la fabrication et au transport des roues, tout en contribuant au développement d'une chaîne d'approvisionnement française, locale et responsable.

Après avoir enregistré de nombreuses commandes à l'international depuis le début de l'exercice, **Valdunes Industries** démontre une nouvelle fois **son savoir-faire industriel et sa capacité d'innovation, au service de la décarbonation du transport ferroviaire** et de la pérennité de la dernière filière française de production de roues ferroviaires.

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- L'industrie : fabrication de pièces forgées et fondues (corps creux, roues de train...) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- La dépollution : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- La décarbonation : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0014011QJ8 - ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse
+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 3 du Rapport de gestion inclus dans le Rapport Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site <https://www.europlasma.com>). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22) de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.